

Compte rendu de la réunion du Comité de relations de travail de la FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES qui s'est tenue le 4 octobre 2018 au bureau du Syndicat de l'enseignement du Saguenay

Présences: Jocelyn Ouellet, Jean-François Boivin, Patricia Bouchard, Nancy Boutin, Annie De Champlain, Julie Boucher, Jean-François Pressé et Andréanne Gagnon

Absence : Aucune

Ordre du jour :

1. Compte rendu de la réunion du 26 avril 2018
2. Calendrier des rencontres
3. PEVR
4. Organisation scolaire
5. Sécurité d'emploi
6. Liste de rappel
7. Annexe 29
8. Compte rendu CRR (comité de répartition des ressources)
9. Protocole d'absence
10. Arrêté ministériel
11. Autre sujet

1. COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE DU 26 AVRIL 2018

Suivis :

Compte rendu de la rencontre du 21 décembre 2017 - 4. Autres sujets : a) État de la situation à l'ÉNAM

La commission scolaire confirme que l'ÉNAM a quitté les lieux. Un nouveau projet est débuté cette fois à Laure-Conan. Il y a 15 personnes d'inscrites et ce projet se nomme AME (Art : Médium d'éducation). Grâce à la mesure 15166, *Accroche-toi à la FGA*, la commission a eu la possibilité d'engager une travailleuse sociale et une technicienne en éducation spécialisée en support à l'enseignante.

Compte rendu de la rencontre du 21 décembre 2017 - 4. Autres sujets : c) Mettre la FGA sur la carte

La carte continuera à être mise à jour cette année. Aussi, le SES mentionne que le concours d'écriture *Ma plus belle histoire* vient d'être lancé.

Compte rendu du 15 mars 2018 - 5. PEVR (Plan d'engagement vers la réussite)

La commission scolaire propose de modifier le texte de ce point au compte rendu du 26 avril 2018. Le SES accepte les corrections.

Compte rendu du 15 mars 2018 - 6. Autres sujets : c) Comité de travail

Après explications, la commission scolaire et le SES ont la même compréhension de la façon de traiter la surveillance sur l'heure du dîner, soit en tâche éducative ou

complémentaire lorsqu'il y a deux enseignants et en tâche éducative lorsqu'il y a un enseignant avec un éducateur. Mme Bouchard vérifiera la façon dont cela est appliqué dans les centres.

La commission scolaire concevra une entente pour officialiser le tout.

4. Ratio en enseignement à distance

Pour l'enseignement à distance en anglais, on dénombre environ 25 élèves inscrits, mais ils ne sont pas tous actifs. C'est un peu moins d'élèves que l'an dernier, mais la commission scolaire a pu conserver les mêmes tâches.

Le SES essaiera de fournir des modèles d'encadrement de l'enseignement à distance à la commission scolaire par rapport à ce qui se fait ailleurs.

Le compte rendu est conforme.

2. CALENDRIER DES RENCONTRES

Les rencontres du CRT-FGA pour l'année scolaire 2018-2019 sont prévues aux dates suivantes :

- Mardi 18 décembre 2018 à 13 h;
- Mardi 19 mars 2019 à 14 h 30;
- Mardi 14 mai 2019 à 13 h.

3. PEVR

Dépôt par la commission scolaire des échéanciers annuels du PEVR. M. Pressé explique aux membres le fonctionnement pour sélectionner les différents défis.

Mme Patricia Bouchard a renommé le projet débuté l'an dernier « Projet réussite ». Elle présente les différents documents de travail créés pour le projet éducatif en lien avec le PEVR pour l'éducation des adultes.

4. ORGANISATION SCOLAIRE

La commission scolaire constate une diminution de 300 élèves en comparaison à la même date l'an dernier. Les baisses se retrouvent principalement dans les ateliers SERA, en IS et pour certains groupes d'ISH.

5. SÉCURITÉ D'EMPLOI

Dépôt de la sécurité d'emploi 2018-2019 en formation générale des adultes par la commission scolaire.

On note que la commission scolaire est actuellement à six postes en deçà du plancher d'emploi en plus du poste additionnel en lien avec les 400 postes de l'annexe 10. La commission scolaire désire procéder à l'engagement de cinq personnes, soit deux en anglais, un en API, un en éducation physique et un en adaptation scolaire. La

commission scolaire a décidé de retenir les deux autres postes manquants, soit un en mathématiques et un en IS, préférant analyser la situation.

Si le SES apprécie l'engagement de cinq nouvelles personnes à des postes réguliers temps plein, il demande par contre de procéder à l'engagement des deux postes retenus. La commission scolaire reçoit la demande, mais poursuit son analyse.

6. LISTE DE RAPPEL

Dépôt de la liste de rappel en formation générale des adultes par la commission scolaire. La liste sera en vérification dans les centres du 15 au 26 octobre 2018.

7. ANNEXE 29

La commission scolaire a reçu la même somme soit, 29 mille dollars. À la suite de la consultation, les enseignants veulent la même formule que l'an dernier. Cette mesure servira à l'ajout de plus de 370 heures en soutien en mathématiques, français, anglais, ISP et adaptation scolaire.

Mme Bouchard profite de ce point pour faire un retour sur les différentes mesures touchant l'éducation des adultes.

Pour la mesure 15161, *Classe transit*, la commission scolaire a reçu 30 mille dollars, cela se traduira par 8 h par semaine pendant 4 à 6 semaines pour du suivi individuel pour favoriser la persévérance des élèves au second cycle.

Pour la mesure 15162, *Prof nomade*, qui sert à augmenter la littératie des personnes éloignées des écoles et des centres, la commission scolaire a reçu un montant de 75 mille dollars, ce qui a permis de libérer un enseignant presque pour l'année entière.

Un montant de 25 mille dollars a été versé pour la mesure *À livre ouvert*, où un enseignant se promène dans les garderies pour faire découvrir la lecture aux enfants.

La mesure 15164, *Francisation*, s'est vu attribuer un montant de 80 mille dollars, donc un enseignant a été engagé.

La mesure 15166, *Accroche-toi en FGA*, a reçu 124 mille dollars.

8. COMPTE RENDU CRR (COMITÉ DE RÉPARTITION DES RESSOURCES)

Les comptes rendus officiels du CRR seront déposés lors des prochaines rencontres.

9. PROTOCOLE D'ABSENCE

Un communiqué sur le protocole du traitement des absences a été envoyé dans les écoles par la commission scolaire. Elle a commencé à recevoir des appels en lien

avec ce communiqué. Elle fera un retour au SES prochainement sur les problématiques rencontrées.

10. ARRÊTÉ MINISTÉRIEL

M. Pressé rappelle que le 1^{er} juin, la commission scolaire a reçu un arrêté ministériel. La commission scolaire a donc établi un plan d'action en lien avec cet arrêté. Entre autres, elle doit revoir la *politique sur la prévention de la violence et du harcèlement au travail*, revoir les règles de régie interne et se conformer à la réglementation sur l'octroi des contrats. Chaque mois, elle doit rendre compte des avancés au ministère. La commission scolaire s'assurera de transmettre au SES le rapport mensuel envoyé au ministère. Le SES l'apprécie.

En lien avec cet arrêté, la commission scolaire en profitera pour valoriser les gens, soit mentionner des bons coups dans l'Infos-Rives mensuel.

Dans l'arrêté, la mesure 10 touche plus spécifiquement la FGA. Un enquêteur a visité les milieux afin de valider que les clientèles répondent aux critères et aux visées des programmes IS et ISP. Mme Bouchard mentionne qu'effectivement les enseignants sont inquiets, mais qu'ils sont tenus informés au fur et à mesure. Il y a eu entre autres quatre rencontres avec les différentes équipes où Mme Blanchet, accompagnatrice du ministre était présente.

Mme Bouchard a demandé de l'accompagnement, car une quarantaine d'enseignants sont touchés par cet arrêté. Une conseillère pédagogique a été engagée, elle fait des rencontres d'équipe en plus de rencontrer chaque enseignant. Des questionnaires ont été soumis aux élèves alors que les enseignants doivent déposer leur planification annuelle de cours. Toutes ces modifications suivant l'arrêté ministériel auront possiblement un impact sur les emplois en FGA pour 2019-2020. Déjà pour le SERA, l'espagnol a été touché, relevant maintenant du service aux entreprises. L'anglais sera également analysé. L'accent est présentement sur l'IS; l'ISP suivra ultérieurement. Par contre, les enseignants amènent de belles idées de projets. Mme Bouchard les présentera lors des prochains CRT. Aussi, elle mentionne que de tout revoir de cette façon permet de dynamiser le milieu et de rattacher le tout au projet éducatif.

Le SES mentionne qu'il a reçu beaucoup d'appels en lien avec l'arrêté depuis le début d'année provenant d'enseignants inquiets. Les enseignants en intégration sociale se sentent fragiles, car ils veulent partir des projets, mais ont la crainte que ce soit finalement des enseignants d'autres spécialités qui en profiteront.

De plus, considérant l'incertitude qui affecte principalement les enseignants associés au SERA et que plusieurs ont beaucoup d'expérience auprès de la commission scolaire, le SES se questionne sur les possibles solutions par rapport à leur sécurité d'emploi. La commission scolaire comprend l'inquiétude autant des enseignants que du SES. Elle propose d'attendre de voir l'évolution du dossier pour ensuite analyser les solutions possibles.

11. AUTRE SUJET

Aucun sujet n'est ajouté.

Jean-François Boivin
Conseiller syndical